

Elaboration du PRFB – 11 avril 2018
Synthèse de l'atelier « Sylviculture de demain »
Groupe de travail « Forêt »

Objectifs de l'atelier :

Etablir un diagnostic partagé sur les enjeux, freins et opportunités de la sylviculture de demain.

Déterminer des itinéraires sylvicoles adaptés :

- au changement climatique et aux risques naturels
- aux attentes sociétales des franciliens
- aux besoins croissants en produits bois (énergie et matériaux) du marché francilien

Tout en s'assurant de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

Etat des lieux partagé :

Il existe deux catégories de propriétaires forestiers : celui qui possède une forêt pour sa valeur patrimoniale/récréative et celui qui est dynamique sur la gestion forestière, qui exploite la ressource présente et assure le renouvellement de la forêt.

La question de la sylviculture de demain est intimement liée à la question du sylviculteur de demain. Veut-on un sylviculteur « gestionnaire de patrimoine » ou un « exploitant forestier » ?

La gestion forestière doit être perçue comme une entreprise, qui a par conséquent besoin de débouchés pour ses produits. On ne peut décider des pratiques sylvicoles sans prendre en compte les usages finaux du bois.

Atouts	Faiblesses
Feuillus de bonne qualité, principalement du chêne	Nombre d'ETF insuffisant en Île-de-France
Nombreux débouchés en Île-de-France pour le bois	Pression sociale importante : acceptation des coupes très difficile
Recherche active et présente	En général, un propriétaire forestier ne peut vivre de l'exploitation de sa forêt en Île-de-France
	Peu de résineux (6%)
	Chêne pédonculé fortement présent
	Morcellement de la forêt entrave la mise en place de pratiques sylvicoles consensuelles et résilientes au changement climatique
	Les ETF sont la cible d'agression par le public lors de leurs interventions en forêt, rendant ces interventions délicates.
Opportunités	Menaces
La sylviculture de demain passe par les salariés : ouvriers, bûcherons, ETF	Problèmes phytosanitaires indépendants du changement climatiques
Apport de la recherche est essentiel Expérimentations nécessaires : - sur la migration des espèces - sur l'adéquation essence/station sur de nouvelles essences adaptées aux conditions climatiques futures	Gestion accrue des peuplements peut constituer une nouvelle contrainte pour le milieu (tassement du sol, ruissellement, perte de biodiversité, habitat etc.). Il ne faut pas oublier de prendre en compte ces critères dans l'établissement des pratiques sylvicoles
Remplacer progressivement les plantations de chêne pédonculé par du chêne sessile	Impacts du changement climatiques difficilement prévisible également, compte tenu par ailleurs de la durée d'exploitation des essences forestières
Regroupement de gestion et/ou du foncier est une opportunité non négligeable pour stimuler la gestion de la forêt et le renouvellement des peuplements	Travail de regroupement de propriétaire est long, pour un résultat partagé et non pérenne

La sylviculture de demain peut être un moyen de préserver des savoir-faire	Evolution du marché du bois difficilement prévisible
Il existe encore des parcelles forestières qui subissent les conséquences de la tempête de 1999 => ces parcelles sont celles qui doivent être renouvelées en priorité, et peuvent fournir du bois énergie	Quel est le coût de cette sylviculture de demain ? <ul style="list-style-type: none"> - coûts de la futaie irrégulière ? - coûts du renouvellement ? - coûts de la gestion phytosanitaire ? A-t-on suffisamment d'ouvriers forestiers pour faire ces travaux ?
Du fait des attentes sociales en forêts publiques, l'ONF pratique désormais la futaie irrégulière. Cela risque de faire pression sur les propriétaires aux alentours pour qu'ils adoptent également cette pratique	

Enjeux et orientations à horizon 10 ans :

Communiquer :

- Accompagner les propriétaires sur la réglementation ainsi que les démarches à suivre pour avoir des aides financières, afin d'encourager des pratiques sylvicoles en respect avec l'environnement et les enjeux sociaux.
- Sensibiliser les propriétaires sur les droits de restructuration de la forêt
- Sensibiliser les élus pour stimuler les actions de regroupement, de GIEEF et leur compréhension de la gestion forestière
- Former les sylviculteurs et exploitants forestiers sur les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux environnementaux et sociaux, dans le contexte spécifique d'Île-de-France
- Sensibiliser le grand public sur la nécessité d'intervenir en forêt, et sur les documents de gestion durable qui prévoient les coupes afin de rendre le travail des ETF plus facile.

Adopter une approche territorialisée des pratiques sylvicoles :

- en fonction de la pression sociale :
 - déterminer les espaces dédiés à l'accueil du public : du fait de la forte pression sociale des forêts en milieu urbanisé, les forêts situées dans ces territoires auront une gestion sylvicole dans une logique d'accueil du public et de sensibilisation à la filière, aux métiers du bois, aux services générés par ces milieux etc.
 - Déterminer les espaces dédiés à la gestion économique de la forêt (tout en maintenant une gestion multifonctionnelle de cette dernière)
- en fonction du contexte physico-chimique et écologique : il faut des pratiques adaptées à la station, aux enjeux environnementaux etc.
- en fonction des usages finaux du bois
- pour mettre en place un regroupement local, où les acteurs s'approprient des problématiques sylvicoles
- pour déterminer et structurer les échanges quant aux pratiques sylvicoles : une concertation est nécessaire.

Le mot d'ordre : **diversifier les peuplements (diversité spécifique et génétique) et les pratiques sylvicoles** afin de les rendre plus résilients aux chocs et adaptés aux besoins du marché.

Laisser libre choix aux propriétaires quant aux essences forestières pour laisser place à l'innovation, tout en installant un suivi afin de déterminer de la pertinence de ces dernières face au contexte de changement climatiques et à la station.

Entrepreneurs et industriels doivent s'approprier la forêt francilienne afin de tirer parti des peuplements déjà disponibles

- communiquer sur la ressource disponible en Île-de-France auprès de l'aval de la filière

Il faut travailler sur la quantification des services écosystémiques générés pas les forêts afin d'offrir un revenu aux exploitants autre que le bois et la chasse (à l'image des MAEC en agriculture).

Premières pistes d'action :

- Actions de communication à monter
- Mettre en place des aides fiscales, des incitations à devenir sylviculteur
- Inciter au regroupement des propriétaires forestiers :
 - faire de l'animation au sein des territoires
 - définir des zones pilotes, avec des propriétaires pilotes dans les départements
- Mettre des résineux sur les terrains où les feuillus ne sont pas appropriés afin d'augmenter la part de résineux en Île-de-France
- Réaliser une carte de prédiction de l'adéquation essence/station comme cela est effectué dans d'autres régions par le CRPF